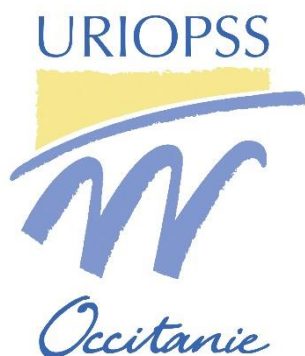


# *Unir les associations pour développer les solidarités*



Le Président de l'URIOPSS Occitanie

A

Monsieur le Directeur général de l'ARS  
Mesdames et Messieurs les Président(e)s de Conseils  
Départementaux  
Monsieur le Directeur Régional de la Cohésion Sociale  
Madame la Directrice Interrégionale de la PJJ

*Montpellier, le 18 mars 2020,*

## **Objet : Crise sanitaire Covid19- Conséquences budgétaires et financières et mesures nécessaires**

Monsieur le Directeur général,  
Mesdames et Messieurs les Président(es) de Conseils Départementaux,  
Monsieur le Directeur Régional de la Cohésion Sociale,  
Madame la Directrice interrégionale de la PJJ,

La crise sanitaire que nous traversons est sans aucune autre mesure et nous savons vos équipes mobilisées. Il en va de même des établissements et services que nous fédérons, qui luttent quotidiennement contre l'épidémie et sont totalement dévolus à la sauvegarde de la santé et des accompagnements des publics fragiles. Ces derniers sont néanmoins préoccupés et ne manquent pas de nous solliciter à propos d'interrogations économiques et tarifaires que cette situation inédite nous semble légitimer.

Ainsi, et au-delà des questionnements organisationnels et sanitaires propres à chaque secteur auxquels nous essayons de contribuer au mieux par une participation active aux différentes cellules interfédérales de lien avec vos services, la question essentielle du maintien des financements se pose incontestablement. C'est pourquoi nous sollicitons de votre part l'assurance que la baisse inéluctable d'activité à laquelle de nombreuses structures sanitaires, sociales et médico-sociales sont, malgré elles, confrontées, n'aura aucun impact sur les dotations qui leur sont - et seront - allouées. Nous savons que le maintien des dotations a d'ores et déjà été décidé et communiqué par certaines Agences régionales de santé et il nous semble primordial d'obtenir votre engagement à ce propos, afin de sécuriser les structures que nous représentons, qui sont et seront indubitablement mises à mal par le contexte actuel.

De même, il est fort à parier que des surcoûts seront constatés par rapport aux budgets prévisionnels qui ont été initialement transmis à vos services ; ces écarts seront, à n'en pas douter, la résultante d'une mobilisation sans précédent qu'il importe de soutenir, y compris financièrement. Nous vous demandons également votre engagement sur ce point.

Certains établissements et services nous alertent d'ores et déjà sur l'état de leur trésorerie qui pourrait remettre en cause le paiement des salaires du mois de mars. Ils nous demandent que le paiement des produits de la tarification appelés pour février qui n'auraient pas encore été réglés le soient au plus vite et, qu'au besoin, une avance puisse être sollicitée pour les mois suivants.

## *Unir les associations pour développer les solidarités*

En outre, de nombreux adhérents sociaux et médico-sociaux s'interrogent quant à la possibilité de recourir au dispositif de chômage partiel, notamment dans un contexte de maintien nécessaire des dotations de financement. La doctrine nationale n'apparaissant pas à ce jour totalement stabilisée, nous souhaiterions connaître votre positionnement à ce propos avant de les en aviser.

Enfin, de fortes préoccupations relatives aux calendriers budgétaires voient le jour. Aussi sollicitons-nous la modification des dates limites de dépôts des comptes administratifs et des états réalisés des recettes et des dépenses - les échéances ne nous semblant raisonnablement respectables au vu du contexte actuel. Les responsables d'établissements et services devant être pleinement mobilisés en soutien à leurs équipes et en accompagnements des publics, il est nécessaire qu'ils ne soient pas empêchés dans leur action par une charge administrative reportable dans le temps.

Vous comprendrez que nous nous devons de solliciter de votre part les garanties précitées, afin que, certains de votre soutien, les responsables d'établissements et services puissent consacrer toute leur énergie et celle de leurs équipes à surmonter cette crise et ainsi à aider les personnes vulnérables à en faire de même.

Vous pouvez compter sur la mobilisation de notre réseau.

Nous vous remercions de croire, Monsieur le Directeur Général, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Monsieur le Directeur Régional, Madame la Directrice interrégionale, à l'assurance de notre haute considération.



Olivier HAMMEL  
Président